



## Que faire en cas de non paiement de son salaire?

Par **julita**, le **12/01/2010** à **21:47**

Bonjour,

J'ai été embauché en CDI mais au bout des deux mois d'essai mon employeur a mis fin a mon contrat. Qui c'est terminer le 2 janvier dernier.

mon employeur ne ma toujours pas payé mon mois de décembre ainsi que mon solde de tout compte.

j'ai essayé de la joindre a plusieurs reprise mais sans succès.

j'ai appris également qu'elle avait pas mal de dettes de ses fournisseurs entrepreneurs...

étant donné que j'ai démissionné de mon dernier emploi pour prendre celui ci qui était censé être plus prometteur je n'ai le droit a aucune allocation chômage, je doit du coup vivre sur mes économies.

Je voudrai savoir quelle démarche faire pour être paye, prud'homme, plainte au tribunal de commerce...?

merci